



## Informations générales du cours de rééquipement 2024

**Projet** : cours pratique de rééquipement des relais sur des voies de plusieurs longueurs, organisé par l'association Sport-Escalade, avec le soutien du CAS.

**Organisation du cours, avec le soutien du CAS et de l'Association Sport-Escalade** : Claude et Yves REMY, Marcel NOVERRAZ, Louis PIGUET et Mireille VUADENS

**Pour qui** : en priorité aux participants ayant suivi le cours de rééquipement de voies d'escalade qui avait été organisé en septembre 2023 par l'association Sport-Escalade, avec le soutien du CAS.

**Niveau requis** : l'habitude de grimper avec son propre équipement sur plusieurs longueurs en 5c en second de cordée ou du 6b en premier de cordée.

Tenir compte également des aléas d'une escalade d'une voie de plusieurs longueurs, ainsi que du matériel personnel et de cordée que ce soit à deux, voire à trois selon le nombre de participants.

**Lieu** : Cascade du Dar au Col du Pillon, Les Diablerets

**Secteurs** : Festival et Mérite Alpin, pages 210 et 216-220 du topo Escalades 2019

**Dates prévues** : dimanche 30 juin et 7 juillet 2024 (rendez-vous à 09h au col du Pillon)

**Dates de réserve en cas de renvoi d'un ou des deux jours** : dimanche 4 et 11 août 2024

**Réunion préparatoire obligatoire** : vendredi 28 juin, de 19h à 21h, à la salle d'escalade de Villeneuve. Cela permettra de faire le point sur le matériel à emporter, de celui mis à disposition, de l'aspect de la sécurité et de la pratique.

**Matériel à poser** : le matériel du rééquipement, les spits, seront mis à disposition. Tous les relais des voies gravies seront remplacés par des spits à boucles M12 tout inox A4 et si besoin les spits en mauvais état dans les longueurs seront remplacés par des M10, tout inox A4.

**Inscription** : par mail à [mireille.vuadens@bluewin.ch](mailto:mireille.vuadens@bluewin.ch) (voir la fiche jointe à ce sujet).

*Le cours est **gratuit**, mais l'inscription obligatoire pour des raisons d'organisation.*

*Il convient d'être disponible les deux dates, y compris celles de réserve, ainsi que d'être présent à la réunion préparatoire du vendredi 28 juin.*